

Monstreux et ses nombreux
ris, une nature préservée

Distance : **3,9 km**
Difficulté : **facile**
Accès PMR : **non**
Accès poussette : **non**

11



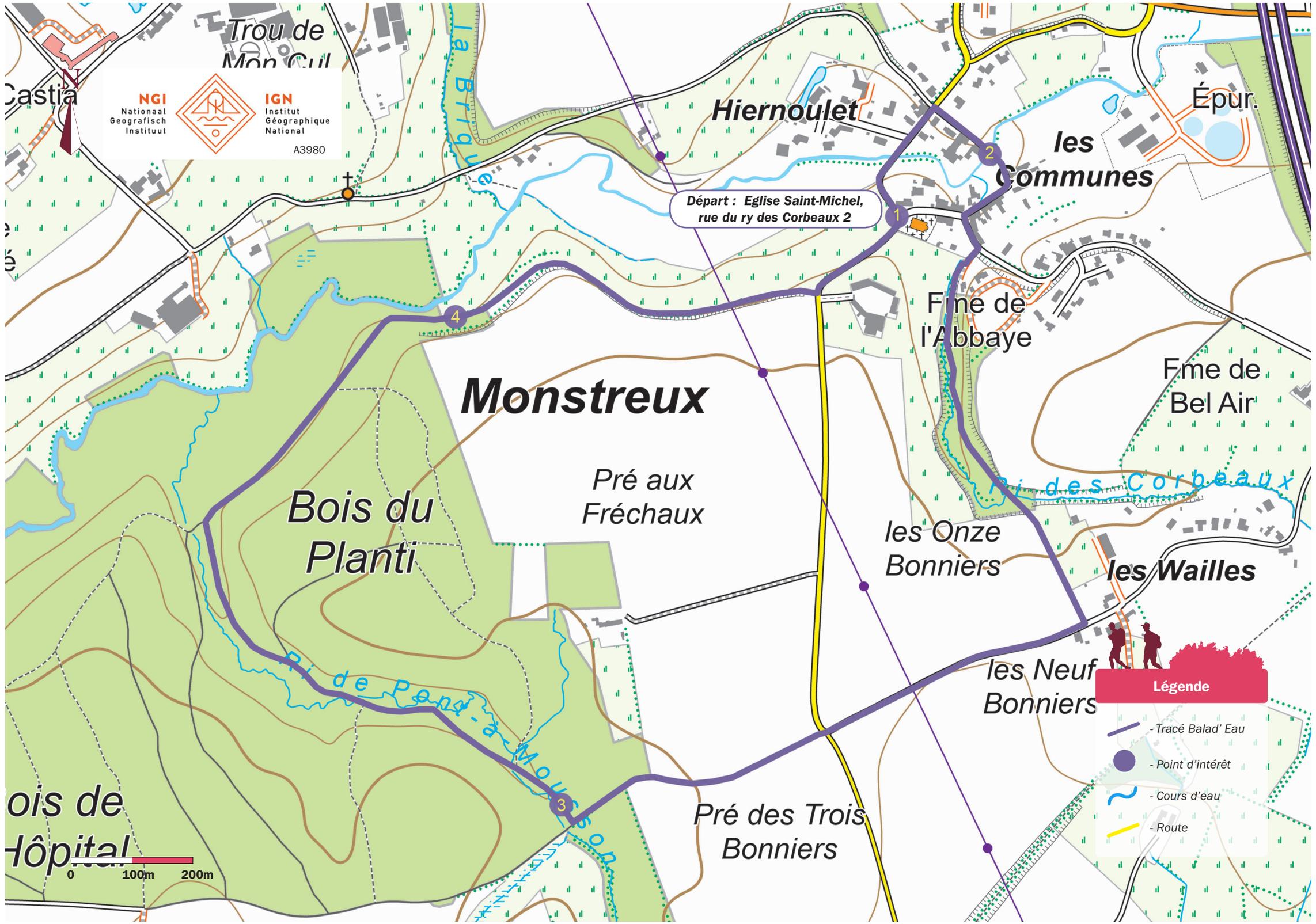
Balad'EAU



Nivelles



Une initiative du Contrat de Rivière Seine



Trou de Mon Cuil

Castria

NGI
Nationaal
Geografisch
Instituut



IGN
Institut
Géographique
National

A3980

Hiernoulet

Épur.

les
Communes

Départ : Eglise Saint-Michel,
rue du ry des Corbeaux 2

Fme de
l'Abbaye

Fme de
Bel Air

Monstreux

Pré aux
Fréchaux

Bois du
Planti

les Onze
Bonniers

les Wailles

les Neuf
Bonniers

Légende

- Tracé Balad' Eau
- Point d'intérêt
- Cours d'eau
- Route

ois de
Hôpital

0 100m 200m

Pré des Trois
Bonniers

 Garez-vous à l'**Eglise Saint-Michel** qui se situe au croisement de la **rue du gendarme** et **rue du ry des Corbeaux**.

1. MONSTREUX ET L'ÉGLISE SAINT-MICHEL



Vous voici à **Monstreux**, petit village de Nivelles qui tire son nom du latin *monasterolum* qui signifie monastère. En effet, la petite abbaye, dont les premiers bâtiments ont été bâtis en **1788**, est visible à droite de l'église Saint-Michel. L'**église** a été construite en **1858** et est entourée d'un petit cimetière enherbé. Vous pourrez apercevoir ces deux monuments tout au long de votre balade sous différents points de vue.

N'hésitez pas à monter les quelques marches du perron de l'église pour observer la **vallée de la Thines** et apercevoir au loin vers la gauche la tour du **plan incliné de Ronquières** !

 Tournez le dos à l'église et empruntez la rue qui se situe en face de vous (**rue du Gendarme**) et descendez vers la vallée de la **Thines** que vous enjamberez à plusieurs reprises. Bifurquez ensuite dans la première rue à droite, **rue du Moulin**. Arrêtez-vous un instant au niveau du pont qui enjambe la **Thines**.

2. MOULIN DE MONSTREUX

Autrefois, Nivelles comptait **36 moulins** – 29 à eau, 1 à vent, 2 à traction chevaline, 2 à traction électrique et 2 à vapeur.

Monstreux a connu **jusqu'à 5 moulins à eau** sur son territoire. Devant vous se dresse le **moulin de Monstreux** (ou moulin Jacquet ou encore moulin Gaillez) attenant à la Thines. C'est un ancien moulin à eau qui fabriquait d'un côté de la **farine** et de l'autre côté de la rive, du **papier gris** (1833). Une pierre bleue dans le pied de mur de la façade de droite indique « la première pierre a été placée le 13 juillet 1807 » (cf. photo ci-dessous).



Mais on fait référence au **moulin à grains** dans la littérature dès les années 1520. Vous pouvez observer un rond de briques dans le mur en berge droite. C'était l'emplacement de la **roue à aubes**. On détermine les berges droite et gauche en se plaçant dos au courant.

 Reprenez votre chemin, tournez à droite puis à gauche. Empruntez l'allée du n° 52 et prenez le sentier sur votre droite. L'accès est masqué par la haie mais vous trouverez un panneau indiquant « **Sentier des communes n°32** ». Ce sentier longe le **Ri des Corbeaux** qui vous mènera jusqu'au **Hameau des Wailles** ce qui signifie « vallons aquatiques ». Arrivé à la rue, prenez sur votre droite et continuez tout droit, traversez la route et descendez vers la vallée du **Pont-à-Mousson** par un chemin de terre carrossable.



3. LE RI DU PONT-À-MOUSSON ET LE BOIS DU PLANTI

Le ruisseau du **Pont-à-Mousson** traverse le **bois du Planti** qui est classé **Natura 2000**. C'est un réseau de sites européens visant la conservation d'espèces rares, peu abondantes ou protégées et limitant ainsi la perte en **biodiversité** (plus d'infos sur www.natagriwal.be). Si vous êtes silencieux vous pouvez entendre et observer de **nombreux oiseaux** (certains protégés comme le pic noir) ainsi que **d'autres animaux** tels que chevreuils, écureuils, etc..

Attention, renseignez-vous en période de chasse, le bois peut être fermé l'une ou l'autre journée !



 Pénétrez dans le **bois du Planti** par le sentier sur votre droite au fond de la vallée. Vous longez le Ri du **Pont-à-Mousson**, celui-ci se jette dans la **Thines** plus en aval. Continuez à descendre dans la vallée jusqu'à un T. Prenez à droite jusqu'à la sortie du bois.

4. LA THINES

Le sentier longe la Thines et ses nombreux méandres. Ce cours d'eau traverse les quatre villages de Nivelles : **Thines, Baulers, Monstreux, Bornival** – pour se jeter dans la Samme à Feluy (Seneffe) en passant sous l'ancien canal **Charleroi-Bruxelles** grâce à un siphon au niveau de l'écluse 24.

Les **méandres** sont des milieux aquatiques intéressants pour la vie dans les rivières. Ceci est dû à la **vitesse du courant** qui diffère entre les berges extérieure et intérieure. A l'intérieur, le courant est plus lent et accueille donc d'autres espèces que celles adaptées aux eaux plus rapides qui s'écoulent le long de la berge d'en face.



 A la sortie du bois, poursuivez ensuite tout droit jusqu'à la **ferme de l'Abbaye**. Rejoignez sur votre gauche l'**église Saint-Michel**, votre point de départ.



Monstreux et ses nombreux ris, une nature préservée



Avec le soutien des communes partenaires du Contrat de Rivière Senne

Contrat de Rivière Senne ASBL

Place Josse Goffin, 1
1480 Clabecq

Tel/Fax: 02 355 02 15

E-mail: info@crsenne.be

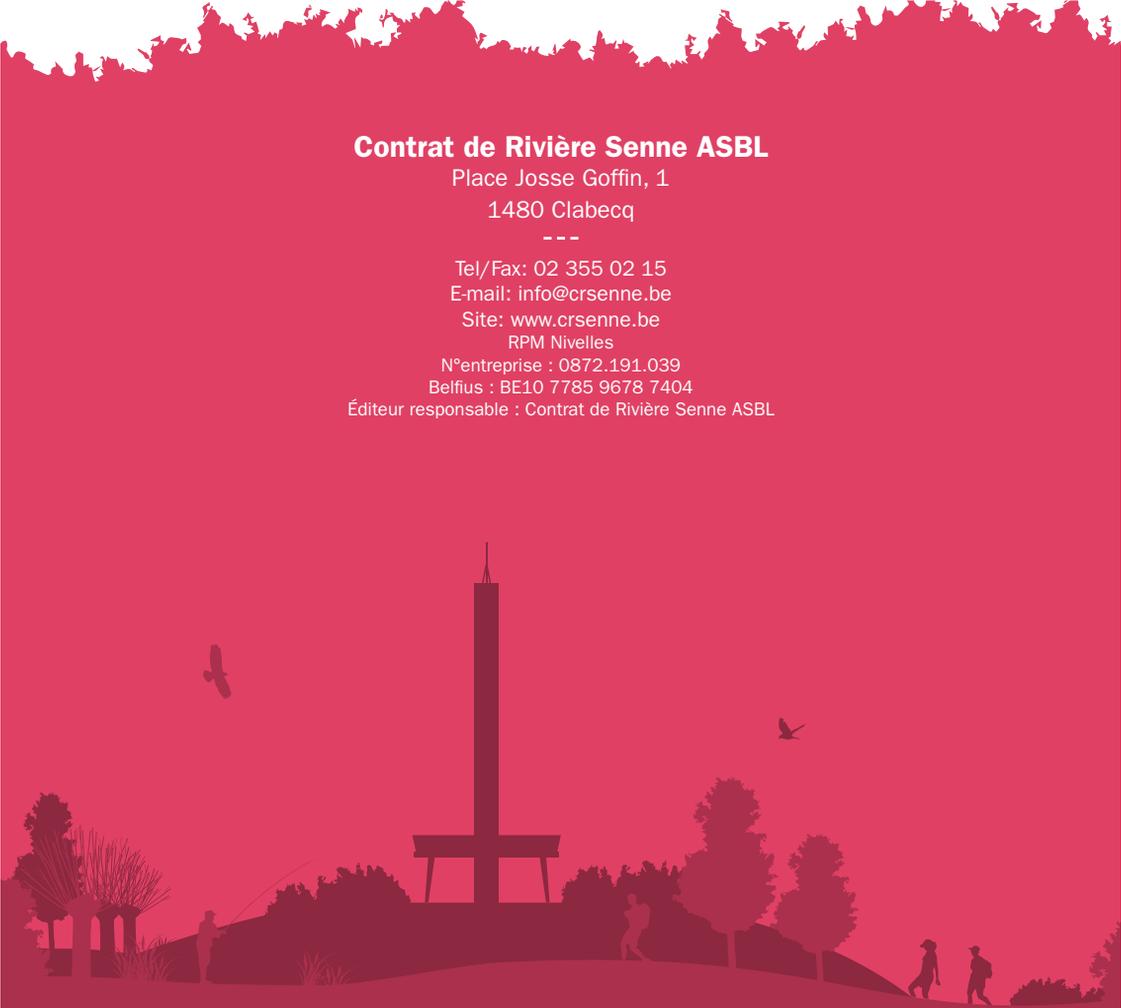
Site: www.crsenne.be

RPM Nivelles

N°entreprise : 0872.191.039

Belfius : BE10 7785 9678 7404

Éditeur responsable : Contrat de Rivière Senne ASBL



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE. PARUTION 2024.